



## COMMUNE DE BEAULIEU SUR LOIRE CONSEIL MUNICIPAL Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS, le VINGT SEPTEMBRE à vingt heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, le Maire.

Etaient présents : JACQUIER Hervé, DESCHAMPS Céline, GUÉROT Jean-Marc, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, LAURENT Martine, BROUSSIN Patricia, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, MARTINET Nicolas, BRETON Nelly, LEMAIRE Christiane.  
Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : COZETTE Laetitia représentée par BRETON Nelly, DELSARTE Séverine représentée par MARTINET Nicolas, GAUCHER Claude représenté par DESCHAMPS Céline, CHAILLOUX Marie-Laure représentée par HECQUET Jacky.

Absent non excusé : BITON Kévin

Madame DESCHAMPS Céline a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation	
15 septembre 2023	
Date d'affichage de la convocation	
16 septembre 2023	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	14
Votants	18

### Objet : PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION DE POSTE ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire fait part de la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs (24 agents) suites aux différents mouvements de personnel ainsi qu'aux avancements de grade obtenus suites aux conditions d'ancienneté requises.

Il propose donc au Conseil Municipal la création des postes suivants :

- 2 postes d'Adjoint Administratif principal 1<sup>ère</sup> classe
- 1 poste d'Adjoint Technique
- 2 postes d'Agent de maîtrise principal

OUÏ le rapport de Monsieur l'Adjoint au Maire et après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

*Vu le Code général des Collectivités territoriales,*

*Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,*

*Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée notamment par la loi n° 94-1134 du 27 décembre 1994 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale.*

*Vu le budget communal,*

*Vu le tableau des effectifs,*

- ↳ **Décide**, à l'unanimité, la création des postes suivants :
- 2 postes d'Adjoint Administratif principal 1<sup>ère</sup> classe
  - 1 poste d'Adjoint Technique
  - 2 postes d'Agent de maîtrise principal

**Approuve** la mise à jour du tableau des effectifs dont copie en annexe.

↳ **Donne** tous pouvoirs au Maire pour toutes les formalités consécutives.

La secrétaire de séance,

DESCHAMPS Céline

Le Maire,

Jacky HECQUET



**COMMUNE DE BEAULIEU SUR LOIRE**  
**TABLEAU DES EFFECTIFS**

Mise à jour pour le 20 septembre 2023  
Délibération n° 2023-038

CATEGORIE	CADRES EMPLOIS / GRADES	Ouvert	Pourvu	Vacant
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>				
<b>A</b>	<b><u>ATTACHÉ</u></b> Attachée	1		1
<b>B</b>	<b><u>REDACTEUR</u></b> Rédacteur principal 1ère classe Rédacteur	1 1	0 0	1 1
<b>C</b>	<b><u>ADJOINT ADMINISTRATIF</u></b> Adjoint administratif principal 1ère Classe Adjoint administratif principal 2ère Classe Adjoint administratif	4 2 1	3 2 1	1 0 0
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>				
<b>B</b>	<b><u>TECHNICIENS</u></b> Technicien principal 1ème classe Technicien	1 1	1 0	0 1
<b>C</b>	<b><u>ADJOINTS TECHNIQUES</u></b> Agent de Maitrise Principal Agent de Maitrise Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique	2 2 6 4 7	1 1 5 1 7	1 1 1 3 0
<b>FILIERE POLICE</b>				
<b>C</b>	<b><u>Police municipale</u></b> brigadier chef principal	1	1	0
<b>ASTEM</b>				
<b>C</b>	<b><u>ATSEM</u></b> ATSEM principal 1ère classe	1	1	0
<b>TOTAL</b>		<b>35</b>	<b>24</b>	<b>11</b>